

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents :9
Votants :9
Absents :2

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 29 juin à dix-huit heures trente minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :
Le 20 juin 2023

N°2023_D24 : Tarif cantine 2023/2024

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc ; MONJAL Mathilde

Absents donnant procuration :

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Il est proposé au conseil municipal de voter le tarif de la cantine pour l'année scolaire 2023/2024.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

Accepte à l'unanimité de fixer le tarif du repas à 4,00€ le ticket

Fait à Boissezon le 29 juin 2023,

Le Maire,
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
tenu de la transmission à la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
sous-préfecture le 29 juin 2023. Municipal.